

Procédure d'utilisation simplifiée de l'intercom **Dauphiné**

- Enclenchement du répéteur UHF par présence 1750 Hz sur 430.325 Mhz

Normalement, la machine retourne le K, un silence, puis envoie son indicatif.

- Premièrement :

il est nécessaire de se signaler lors de l'ouverture, et avant tout envoi de code DTMF

C'est la moindre des politesses vis à vis des écouteurs ou des oms non équipés DTMF qui ne sauraient pas quel canal vous avez choisi ni quand vous allez coupez. D'autres oms peuvent ainsi se manifester et participer à vos essais dans l'esprit de cordialité qui nous caractérise.

Ensuite :

- Envoi des 3 codes intercom pour le choix de la fréquence VHF :

Ex: 565 pour le R2 Duplex, 551 pour Simplex 145512,5

3 chiffres suffisent, le premier étant celui des MHz

(NB : c'est la seule différence par rapport au protocole d'intercom édité par la CNRR et il est prévu une correction)

- si Intercom est validé : La machine vous accuse réception par S ... (simplex) ou R .-. (répéteur) en télégraphie (7 points indiquent l'erreur)

- si Intercom est dévalidé : un K ou trait confirme le mode répéteur seul.

- Si l'émetteur VHF est autorisé, une temporisation vous impose une période d'écoute du canal choisi associée à des bips toutes les 2 secondes.

- A l'issue de cette période de 10 s (20 s si le canal est occupé) une * permet d'autoriser l'émetteur VHF (la machine vous accuse réception par 2 notes "ti tou").

- Si inactivité V et UHF, le système se met seul en pause (plus d'émission) mais reste en mode intercom et attend une simple porteuse V ou U (cela surprend les non initiés!)

- Si inactivité supérieure à 1 mn (V et UHF) la machine revient en mode répéteur normal (on retrouve le K et l'indicateur, comme si on venait d'ouvrir)

- En mode intercom, à une intervention UHF le répéteur répondra un bip aigu, à une VHF, un bip grave (identification de l'origine du signal)

- Pour changer de canal ou repasser en mode normal, il suffit d'envoyer #0

Communiqué de l'ARRAD du 5 Janvier 2004

- Si l'on reste en mode d'écoute (après le choix de la fréquence et canal occupé par exemple écoute de relais) au bout de 10 mn d'inactivité UHF, le répéteur émet une petite musique inachevée, qu'il conclut après quelques secondes si l'inactivité est confirmée, une simple présence UHF (même courte) suffit à remettre 10 mn dans le compteur (en oubliant pas de se signaler même brièvement !).

NB : **En mode Intercom Uniquement** , vous pouvez choisir l'Antenne VHF en utilisant les code DTMF suivant :

- le Code #1 correspond à l'antenne Directive (K aigu)
- le Code #2 correspond à l'antenne Omnidirectionnelle (K grave)

Bon trafic sur cette machine, et n'oubliez pas de vous signaler !